

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE DU PARC EOLIEN DES PORTES DE LA BRENNÉ

Fichier n°0 - Tableau de conformité du projet à l'arrêté du 26/08/2011

Article de l'arrêté du 26/08/2011	Disposition	Paragraphe	Conformité
3	Distance > 500 m des habitations	Cf. EIE 6.2.2.5	Oui
	Distance > 300 m d'une installation nucléaire ou d'une ICPE	Cf. EIE 3.2.10	Oui
4	Distance d'éloignement des radars	Cf. EIE 3.2.8	Oui
	Aucune gêne du fonctionnement des équipements militaires	Cf. EIE 6.2.2.8	Oui
5	Etude stroboscopique dans le cadre de bureaux à moins de 250 m	Cf. EIE 6.2.5.2	Oui
6	Limitation du champ magnétique (100 microteslas à 50-60 Hz)	Cf. EIE 6.2.5.4	Oui
7	Voie carrossable pour permettre l'intervention des services d'incendie et de secours	Cf. EIE 9.3.1 Mesure E1	Oui
8	Conformité aux dispositions de la norme NF EN 61 400-1 dans sa version de juin 2006 ou CEI 61 400-1 dans sa version de 2005 ou toute norme équivalente en vigueur dans l'Union européenne	Cf. EDD 5.3.1	Oui
9	Mise à la terre de l'installation	Cf. EDD 7.3.2	Oui
	Conformité à la norme IEC 61 400-24 (version de juin 2010)	Cf. EDD 7.3.2	Oui
	Contrôle visuel des pales et des éléments susceptibles d'être impactés par la foudre lors de la maintenance	Cf. EDD 7.6 - 6	Oui
10	Conformité de la directive du 17 mai 2006	Cf. EDD 4.3	Oui
	Conformités aux normes NFC 15-100 (2008), NFC 13-100 (2001) et NFC 13-200 (2009)	Cf. EDD 7.7	Oui
	Contrôle des installations électriques avant la mise en service puis annuellement	Cf. EDD 7.6 - 5	Oui
11	Balisage approprié	Cf. EIE 6.2.5.3	Oui
12	Suivi environnementale sur l'avifaune et les chiroptères	Cf. EIE partie 9	Oui
13	Accès à l'intérieur fermés à clef	Cf. EDD 4.2.2	Oui
14	Affichage des consignes de sécurité, d'interdiction de pénétrer dans l'aérogénérateur, de la mise en garde des risques d'électrocution et de risque de chute de glace	Cf. EDD 4.2.2	Oui
15	Essais d'avant mise en service et contrôle périodique (arrêt, arrêt d'urgence et arrêt survitesse)	Cf. EDD 4.2.2	Oui
16	Interdiction d'entreposer des matériaux combustibles ou inflammables à l'intérieur des éoliennes	Cf. EDD 4.2.4	Oui
17	Formation du personnel sur les risques, les moyens pour les éviter, les procédures d'urgence et mise en place d'exercice d'entraînement	Cf. EDD 4.2.2 & 4.2.3	Oui
18	Contrôle des brides de fixation, des brides de mât, des fixations des pales et du mât	Cf. EDD 4.2.2	Oui
	Contrôle des systèmes instrumentés de sécurité	Cf. EDD 4.2.2	Oui
19	Tenu d'un manuel d'entretien et d'un registre sur les opérations de maintenance	Cf. EDD 4.2.3	Oui
20	Gestion des déchets	Cf. EIE 6.1.2.7 & 6.2.2.11 & 6.3.2.4	Oui
21	Elimination des déchets non dangereux	Cf. EIE 6.1.2.7 & 6.2.2.11 & 6.3.2.4	Oui
22	Etablissement de consignes de sécurité	Cf. EDD 4.2.2	Oui
23	Mise en place d'un système de détection d'incendie ou de survitesse	Cf. EDD 7.6 - 4 & 7	Oui
	Transmission de l'alerte dans un délai de 15 min	Cf. EDD 7.6 - 7	Oui
	Opération de maintenance de ce système de détection	Cf. EDD 7.6 4 & 7	Oui
24	Moyens de lutte contre l'incendie à disposition dans chaque aérogénérateur (système d'alarme et deux extincteurs)	Cf. EDD 4.2.2	Oui
25	Mise en place d'un système de détection de formation de glace sur les pales de l'aérogénérateur et mise à l'arrêt sous 60 minutes	Cf. EDD 7.6 - 1	Oui
26-27-28	Emergence contrôlée du bruit, limitation sonore des engins de chantier et suivi des mesures	Cf. EIE 6.1.2.9 & 6.2.4	Oui